

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 28 septembre 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

-----

**2018 DEVE 132** Dénomination « Allée Pierre Hadot » attribuée à l'allée ouest du square Paul Langevin situé 19 bis, rue des Écoles (5e).

**Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Allée Pierre Hadot » à l'allée ouest du square Paul Langevin situé 19 bis, rue des Écoles (5e) ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

La dénomination « Allée Pierre Hadot » est attribuée à l'allée ouest du square Paul Langevin situé 19 bis, rue des Écoles (5e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**